

Services d'interprétation pour les étrangers

◎ Si votre langue maternelle n'est pas le coréen, vous avez besoin de **l'interprétation juridique** pour votre procès. Le tribunal peut choisir un interprète en fonction de votre demande ou peut désigner un interprète pour vous, même sans votre demande. Les frais d'interprétation juridique sont à votre charge.

◎ Cependant, vous pouvez être accompagné de votre assistant d'interprétation, et en absence de circonstances particulières, il / elle peut être autorisé en tant qu'**assistant d'interprétation** pour la procédure du procès. Lorsque vous êtes accompagné de votre assistant d'interprétation, les frais d'interprète sont supprimés. L'assistant d'interprétation doit présenter son identification.

◎ Si vous ne pouvez pas être accompagné de votre interprète personnel et n'avez pas la capacité financière pour couvrir les frais d'interprétation, le tribunal peut demander **l'aide juridictionnelle** (le gouvernement accorde des soutiens pour les frais du procès) en fonction de votre demande ou de l'autorité. L'aide juridictionnelle est fournie sous certaines conditions pour la couverture des dépenses suivantes: droit de timbre, frais de livraison et d'autres frais du procès tels que les émoluments d'avocat.

◎ Pour votre information, les **volontaires d'interprétation** (anglais, chinois et japonais) sont disponibles au tribunal des affaires familiales de Seoul. Si vous avez des questions concernant la procédure du procès, reportez-vous aux volontaires pour l'information (les volontaires ne sont pas d'interprètes juridiques, mais ils fournissent des informations concernant la procédure). [Information: 000-000-0000, Volontaire d'interprétation: 02-530-2568]

◎ Le questionnaire ci-dessous est préparé pour que les étrangers qui ne sont pas compétents en coréen se présentent au procès accompagnés par un interprète ou d'un assistant d'interprétation.

.....
Déposez les réponses aux questions ci-dessous avant le procès. (Si vous êtes suffisamment compétent en coréen ou pouvez être accompagné d'un assistant d'interprétation, vous n'avez pas besoin de déposer les réponses.)

Cas No. :

Nom:

Quelle(s) langue(s) utilisez-vous?	<input type="checkbox"/> Russe <input type="checkbox"/> Mongol <input type="checkbox"/> Vietnamien <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Japonais <input type="checkbox"/> Chinois <input type="checkbox"/> Thaïlandais <input type="checkbox"/> Autres()
Quel est votre niveau de coréen?	<input type="checkbox"/> Capable de communiquer <input type="checkbox"/> Incapable de communiquer sans interprète.
Pouvez-vous venir avec une personne en tant qu'assistant d'interprétation?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Numéro de téléphone de l'assistant d'interprétation:) (Relation avec l'assistant d'interprétation:)
Donner des réponses aux questions ci-dessous "seulement si vous ne pouvez pas être accompagné d'un assistant d'interprétation».	
Avez-vous besoin d'un interprète juridique?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Avez-vous besoin de demander de l'aide juridictionnelle pour des frais d'interprétation?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non